

L'OUTIL À DÉCOUVRIR



Le contrôle coercitif : nouvelle plateforme de référence en matière de violence conjugale

Décembre 2024

En septembre dernier, le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (ci-après « Regroupement ») a créé une [plateforme web interactive](#) qui vise à vulgariser la notion de contrôle coercitif auprès du grand public. La plateforme novatrice contient une bibliothèque d'articles et d'outils via trois parcours guidés : Comprendre, Repérer et Agir. Des récits écrits et audios inspirés de faits vécus par des femmes sont également disponibles. Cet outil voit le jour alors que le contexte politique y est favorable. En effet, un projet de loi visant à criminaliser le contrôle coercitif a déjà franchi plusieurs étapes au Parlement du Canada.



La présidente du Regroupement, Annick Brazeau, s'exprime ainsi : « *Parler de contrôle coercitif permet de nombreuses prises de conscience, notamment vis-à-vis de formes plus subtiles de violence, autant chez les victimes que chez les proches et les professionnels qui les entourent. Mieux connaître le contrôle coercitif et le risque qu'il représente, c'est se donner les moyens, collectivement, d'agir face à la violence conjugale bien plus tôt dans la trajectoire des*

victimes, et bien avant que le pire arrive. »

Le site web, en français pour l'instant, sera bientôt accessible en anglais et sera bonifié avec le temps avec de nouveaux contenus, notamment vidéos.

En terminant, nous vous rappelons que le Centre de justice de proximité demeure disponible pour répondre à toute question juridique. Pour bénéficier de nos services gratuits et confidentiels, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 412-7722.



Me Camille Godin
Agente à l'information juridique